

L'Arrivage

www.municipaliteadstock.qc.ca

Bonne année 2008 !

Décidément, nous devons vous remercier de croire de plus en plus en **L'Arrivage** et en son projet d'information à la population d'Adstock. Ainsi, aujourd'hui, nous vous proposons une édition de seize pages, grâce à l'implication de plusieurs collaborateurs et commanditaires. Merci de nous faire confiance et de participer au dynamisme de notre milieu. Notre municipalité sera ce que nous en ferons.

Dans ce sens, au nom de l'équipe de **L'Arrivage**, je veux vous souhaiter une année 2008 qui vous comblera en vous fournissant les informations qui vous seront utiles pour votre implication à la vie municipale. Nous souhaitons continuer à vous servir, mais avec votre collaboration. Merci d'être là, à chaque mois !

Bonne année 2008 : santé, bonheur à tous !

Richard Samson, rédacteur en chef

ATTENTION ! IMPORTANT !

Veillez prendre note qu'à compter du 1^{er} janvier 2008, le service de collecte des ordures ménagères et des matières recyclables sera désormais offert le LUNDI dans tous les secteurs de la municipalité. C'est donc à dire qu'il n'y aura plus de cueillette le jeudi (vidanges et récupération) sur le territoire de la municipalité d'Adstock.

Afin de vous assurer que vos bacs soient vidés, il est suggéré de les déposer en bordure de la rue la veille de la cueillette. Pour connaître l'horaire de cueillette, nous vous invitons à consulter votre calendrier municipal ou « Le rassembleur » (L'Arrivage, page 16).

PENSÉE

La tolérance est la plus belle et la plus noble des vertus. Elle implique simplement qu'on accepte que d'autres ne pensent pas comme nous sans les haïr pour cela.

Gandhi

MRC DE L'AMIANTE: UN AUTRE MANDAT POUR NOTRE MAIRESSE.

Le 28 novembre, notre mairesse, madame Hélène Faucher, a été reconduite dans ses fonctions de préfet pour les deux prochaines années. Nous voulons la féliciter pour cette marque de confiance que les maires des municipalités de la MRC de L'Amiante manifestent à son égard et lui souhaiter la meilleure des chances dans ce second mandat.

POUR UNE RETRAITE ACTIVE : LE COMPLEXE AGORA.

Le Complexe Agora est maintenant une réalité. Toute l'équipe est maintenant prête à vous accueillir: des studios, des appartements de 3 1/2 pièces ou de 4 1/2 pièces sont disponibles pour la location au 422-2221. Vous serez les bienvenus dans les nouveaux appartements de prestige du Complexe Agora.

Sécurité, confort, bien-être et ambiance chaleureuse seront de mise dans nos 24 unités confortables et fonctionnelles spécialement construites et aménagées pour répondre aux besoins et aux préférences des personnes pré-retraitées, retraitées ou en légère perte d'autonomie.

Une visite vous en convaincra !

**Ce mois-ci,
seize pages pour mieux vous informer.**

À LIRE CE MOIS-CI!

Loisirs (secteur Sacré-Coeur-de-Marie)	2
Budget municipal 2008	3
Évaluation municipale 2008-2010	3-4
Nouvelles du RAPLMA	5
Nos bons coups !	6-7
Voeux 2008	8-9-11
Sentiers de motoneige	13
Aréna d'Adstock	14
Le rassembleur	16

NOUVEAUX SERVICES AU CLSC

Depuis le 9 juillet dernier, la population d'Adstock a accès à des services de santé courants au CLSC d'Adstock les **lundis entre 8h00 et 11h30** ainsi que les **mercredis de 13h00 à 16h00**. Ce sont 129 interventions qui se sont faites depuis juillet dernier auprès de 59 usagers. Qu'il s'agisse, entre autres, de pansements de tous genres, d'enlèvement de points ou d'agrafes, d'injections, de nettoyage d'oreilles, de suivi antibiothérapie, ces soins sont dispensés par une infirmière sur place ce qui facilite l'accès pour les usagères et les usagers.

Ce service a comme objectif de faciliter l'accès pour la population à des soins de santé à proximité et ne nécessitant pas une présence médicale. Les services des soins à domicile sont toujours offerts aux personnes non-ambulatoires ou à mobilité réduite. Déjà l'offre de services de santé courants au CLSC d'Adstock a de l'impact sur la pratique médicale, car le médecin, lors de sa visite hebdomadaire du mercredi, peut se consacrer davantage à d'autres tâches.

La population de la municipalité d'Adstock est donc invitée à se prévaloir de ces services de proximité. Rappelons que les services offerts sont disponibles **les lundis et mercredis sur rendez-vous avec ou sans référence médicale**. Pour plus d'information, vous composez le 422-2024.

COURS DE PATINAGE DANS LE SECTEUR SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

Tu es jeune, tu aimes l'hiver et tu serais intéressé à suivre des cours de patinage, voici une offre pour toi. Le comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie désirerait savoir s'il y a des jeunes intéressés à suivre des cours de patinage afin d'organiser cette activité si le nombre le justifie. L'activité serait offerte à la patinoire de Sacré-Cœur-de-Marie au cours des prochains mois. L'activité est ouverte à tous les résidents

d'Adstock. Les personnes intéressées sont invitées à contacter Richard Verreault au 335-2870 ou Mélanie Poulin au 332-0024.

COMITÉ DES LOISIRS SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

Tous les résidents du secteur Sacré-Cœur-de-Marie qui désirent s'impliquer dans leur secteur sont invités à se joindre au comité des loisirs. En effet, le comité est à la recherche de nouveaux membres, de nouvelles idées ou de nouvelles activités. Nous avons besoin de vous. Pour devenir membre, contactez Mélanie Poulin au 332-0024.

POUR VOUS LES JEUNES DU SECTEUR SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE !

Depuis le 23 novembre dernier, les jeunes de 5 à 14 ans sont invités à venir s'amuser à la salle municipale chaque vendredi soir, de 19h00 à 22h00. Une foule d'activités est offerte : jeux vidéos, jeux de société, table de « baby foot » et de hockey sur air, et plus encore... C'est parfait pour commencer une fin de semaine, Cindy vous y attend !

Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Amiante.

L'organisme des Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Amiante existe depuis 1983. Sa mission est de permettre à un enfant d'être valorisé dans une relation significative avec un adulte. Son but est de créer une amitié saine qui soit bénéfique autant pour l'enfant, sa famille que le bénévole.



Nous faisons appel à vous, gens d'Adstock, puisque nous avons un besoin urgent de bénévoles, car il y a une vingtaine d'enfants qui attendent d'être jumelés depuis plus d'un an. Votre collaboration serait grandement appréciée. Il nous fera un plaisir de répondre à toutes vos questions. Pour plus d'information, contactez-nous.

Caroline Gagné
(Coordonnatrice)
Nathacha Bédard
(Conseillère aux tutorats)

Téléphone: 335-7404
Courriel : info@gfgsamiante.com

L'équipe

« L'ARRIVAGE »

73, rue Principale Ouest
Adstock G0N 1S0
Tél. : 422-2272
liserurcotte@rlb.sympatico.ca

Rédacteur en chef :
Richard Samson

Journalistes :
Hélène Faucher
Nicole Laflamme
Lise Turcotte
Bernadette Lambert
Sonia Lapointe

Graphisme et impression:
Imprimerie Gingras

BUDGET 2008 :

LA TAXE FONCIÈRE PASSE DE 1,09\$ À 0,98\$

Tel que convenu, c'est le 17 décembre dernier que le conseil municipal d'Adstock a adopté le budget 2008, un budget de plus de trois millions de dollars. L'importante hausse du nouveau rôle d'évaluation 2008-2009-2010 aura permis une importante diminution du taux de taxation.

RECETTES

- Taxes	2 528 433	\$
- Paiement tenant lieu de taxes	80 531	\$
- Autres recettes de sources locales	329 552	\$
- Transferts	314 054	\$
- Affectation	112 555	\$
TOTAL DES RECETTES	3 365 125	\$

DÉPENSES

- Administration générale	743 537	\$
- Sécurité publique	360 506	\$
- Transport routier	1 307 684	\$
- Hygiène du milieu	321 846	\$
- Santé et bien-être	5 139	\$
- Urbanisme et mise en valeur	173 178	\$
- Loisirs et culture	125 200	\$
- Frais de financement	85 672	\$
- Immobilisations à même les revenus	242 363	\$
TOTAL DES DÉPENSES	3 365 125	\$

TAUX DE TAXES

- Foncière générale (incluant S.Q.) 0,98 ¢ / 100 \$

SOMMAIRE DES COMPENSATIONS

Matières résiduelles (vidanges & récupération)

- permanent	108	\$
- saisonnier	55	\$
- petit commerce	140	\$
- gros commerce	250	\$
- industries	170	\$
- ferme	108	\$

Vidange des fosses septiques

- par unité	75	\$
-------------	----	----

RÉSEAUX SECTEUR ST-MÉTHODE

Aqueduc

- résidentiel	75	\$
- commercial	80	\$
- place d'affaires	40	\$
- piscine & spa	30	\$

Égout

- résidentiel	60	\$
- commercial	45	\$
- place d'affaires	30	\$

RÉSEAU SECTEUR SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

Égout

- résidentiel	140	\$
---------------	-----	----

RÉSEAU SECTEUR LAC JOLICOEUR

Aqueduc

- permanent	100	\$
- saisonnier	70	\$

MAJORATION DU COÛT DU SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lorsque vous recevrez votre prochain compte de taxes municipales, vous remarquerez une hausse marquée du coût associé à la cueillette et à la disposition des ordures ménagères. En effet, pour l'année 2008, le coût d'utilisation du service pour les résidents permanents passera de 94\$ à 108\$ et ce, même si le nombre de cueillette est diminué, celui-ci passant de 39 à 35 /année. Pour les autres catégories d'usagers du service, les majorations sont du même ordre. Ainsi les résidences saisonnières se verront imposer une taxe de 55\$ tandis que le tarif des commerces sera de 250\$.

Les deux (2) principaux facteurs motivant cette hausse sont les suivants :

- augmentation de près de 20 % du coût du contrat de l'entrepreneur;
- frais additionnels reliés aux activités de transbordement des déchets au cours de l'année 2008. En effet, selon les experts, le site d'enfouissement situé dans le secteur de Robertsonville sera, à toute fin pratique, saturé vers le mois de juin 2008. Nos déchets prendront alors le chemin de St-Étienne-des-Grès en Mauricie. Évidemment, le transbordement et l'acheminement des déchets vers ce nouveau site exigera des coûts additionnels pour les usagers. Le coût à la tonne métrique sera alors de 73.25 \$ au lieu de 30.41 \$ actuellement exigé pour enfouir nos déchets.

L'horaire des cueillettes est inscrit sur le calendrier municipal que les résidents permanents ont reçu en décembre et que les résidents temporaires recevront en même temps que leur compte de taxes municipales au cours du mois. La seule façon pour ainsi réduire nos coûts associés aux déchets demeure l'effort collectif vers la récupération. Plus les gens récupéreront, plus nos coûts diminueront.

RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2008-2010

Le rôle d'évaluation qui sera en vigueur pour les années 2008-2009-2010 a été déposé au bureau de la municipalité d'Adstock, en septembre dernier ; vous serez informé de votre évaluation au moment où vous recevrez votre compte de taxes 2008. En attendant, toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture du bureau. Quand on analyse les chiffres, une constatation se dégage rapidement : depuis trois ans, nos propriétés ont pris de la valeur, particulièrement celles qui sont situées près des plans d'eau. Ainsi le rôle global de la municipalité est passé de 170\$ millions à



226\$ millions, ce qu'explique en grande partie le facteur comparatif 2007, qui indiquait déjà que la valeur des propriétés devait être ajustée. Pour vous aider à comprendre cette opération technique, voici quelques notions légales.

L'ÉVALUATION DE VOTRE PROPRIÉTÉ

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, la MRC de L'Amiante doit procéder à la confection et à la mise à jour du rôle d'évaluation foncière de la municipalité. Pour réaliser ce travail, le service d'évaluation de la MRC, sous la gérance de la firme «Évimbec Ltée», applique les règlements et les normes adoptés par le gouvernement.

Le rôle d'évaluation foncière représente l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire de la municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété **sur la base de sa valeur réelle** (art. 42 L.F.M.). La valeur réelle ou marchande d'une propriété représente sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du **prix le plus probable** que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

À QUELLE DATE EST DÉTERMINÉE LA VALEUR

Le rôle d'évaluation foncière est déposé tous les trois ans, d'où lui vient le nom de «rôle triennal». Les valeurs qui y sont inscrites tiennent compte des conditions du marché au 1^{er} juillet de l'année qui précède le dépôt du rôle soit, dans notre cas, **le 1^{er} juillet 2006**. À moins de modifications à la propriété, ces valeurs sont valides pour la durée du rôle d'évaluation foncière et elles serviront de base de calcul des taxes municipales et scolaires pour les années 2008-2009 et 2010.

PEUT-ON CONTESTER UNE VALEUR INSCRITE AU RÔLE

Le contribuable en désaccord avec une valeur inscrite au rôle d'évaluation foncière peut faire une demande de révision seulement la première année du rôle triennal, à moins que la propriété ait subi des modifications.

Pour ce faire, il doit remplir, sous peine de rejet, un formulaire spécialement prévu à cet effet et disponible au bureau de la MRC de L'Amiante sis au 3830 boulevard Frontenac Ouest à Thetford Mines. Des frais non remboursables, variant selon la valeur inscrite au rôle, sont exigés pour chaque demande de révision. Le paiement requis doit être transmis en même temps que la demande.

Les délais pour contester votre évaluation foncière sont les suivants :

- avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle, soit le **1^{er} mai 2008** dans notre cas;
- 60 jours suivants la réception d'un avis de modification au rôle d'évaluation foncière.

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale,

l'évaluateur est tenu de vérifier le bien-fondé de toute demande de révision qui lui est soumise. Il doit également adresser une réponse au demandeur pour l'informer de ses conclusions quant à la valeur révisée de l'immeuble.

Toute personne qui fait une demande de révision et qui n'a pas conclu d'entente avec l'évaluateur peut exercer un recours, ayant le même objet que la demande de révision, devant la section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec (TAQ), et ce, dans les 60 jours suivant l'envoi de la réponse de l'évaluateur.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'évaluation de votre propriété ou pour obtenir un formulaire de demande de révision du rôle d'évaluation foncière, adressez-vous à M. Luc Bélanger, évaluateur à la MRC de L'Amiante :

MRC de L'Amiante

3830, boul. Frontenac Ouest

Thetford Mines (Québec) G6H 2L8

Tél. : (418) 423-2757, poste 26 ou le 1-877-228-1104,

poste 26 Fax : (418) 423-5122

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET LES NOMS DE RUE

L'Office de la langue française vient d'informer la municipalité d'Adstock de certains changements importants à respecter dans l'écriture des noms de rues. La principale correction qu'il faut apporter concerne les noms des rangs.

- Ainsi, on ne doit pas dire **RANG 2** ou **3** ou **8**, mais **2^e**, **3^e** ou **8^e** rang,
- de même, il faut dire **Petit-9^e** rang et non rang Petit-9.
- Quant à l'appellation Nord, Sud..., elle doit se trouver après le nom de rang : **8^e** rang Nord, par exemple.

RÉCUPÉRATION DES PILES DOMESTIQUES

Le bureau municipal est équipé d'un contenant pouvant recevoir vos vieilles piles domestiques.

Cette mesure a un impact important puisqu'aujourd'hui encore, plus de la moitié des piles usagées se retrouvent à la poubelle. Ces piles contiennent des substances dangereuses pour l'environnement et un traitement après utilisation est nécessaire. En effet, les piles contiennent des métaux lourds qui finissent par s'échapper des boîtiers et se mêlent aux eaux usées, empoisonnent et contaminent la nappe phréatique. **Il est donc important de recycler les piles usagées, ou mieux encore, de les remplacer par une autre source d'énergie moins polluante ou par des piles rechargeables qui ont une durée d'utilisation 500 fois plus grande.**

AGIR ENSEMBLE POUR CONTRER LES CYANOBACTÉRIES

Par Raynald Paré, président du RAPLMA

En 2007, des cyanobactéries ont été détectées dans 195 lacs au Québec. La MRC de l'Amiante a obtenu le pire bilan dans la région Chaudière-Appalaches. C'est ce que nous avons appris à la réunion du 15 novembre dernier sur les cyanobactéries. Les résultats concernaient principalement les bassins versants des rivières St-François, Bécancour et Chaudière. Nos plans d'eau sont malades à cause d'un apport trop grand de phosphore. Mais nous connaissons le diagnostic et les remèdes. Il faut donc réagir dès 2008.

Le gouvernement provincial vient de préciser et de renforcer les pouvoirs des municipalités pour contrer l'expansion des cyanobactéries. Les municipalités peuvent maintenant adopter des règlements et définir des programmes sur la vidange des fosses septiques, le rejet des eaux usées des embarcations et sur la revégétalisation des bandes riveraines. La municipalité d'Adstock a fait son travail et dispose, depuis le 14 août dernier, de règlements pour protéger l'environnement autour des plans d'eau. C'est un pas dans la bonne direction.

Dès l'arrivée du printemps prochain, il faudra agir avec détermination. Tous les acteurs du territoire devront s'entendre et appliquer un plan de gestion intégré de nos lacs et rivières. Le plan de gestion devra interpeller la municipalité d'Adstock, les municipalités limitrophes, les associations, les riverains, les agriculteurs, les forestiers, et autres. Tous devront agir dans un but commun. La population est en droit de s'attendre à ce que les municipalités appliquent les pouvoirs qui leur sont dévolus en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*. Elles doivent initier le mouvement de protection de l'environnement et agir ensuite en chefs d'orchestre auprès de tous les intervenants pour appliquer la médecine.

Les riverains proactifs qui plantent des vivaces, des

arbustes et des arbres dans la bande riveraine afin d'absorber le phosphore verront leurs efforts annulés si leurs voisins traitent leur gazon avec des engrais chimiques ou naturels, des herbicides ou des insecticides. Le résultat sera nul aussi si les bassins versants servent à l'écoulement des produits chimiques ou naturels que les agriculteurs épandent sur leurs terres. En matière d'environnement, tout se tient.

Pour sa part le *Regroupement des Associations des Propriétaires riverains des Lacs de la Municipalité d'Adstock* s'est donné un plan d'action. RAPLMA agira dans les domaines communs pour protéger l'environnement des six lacs et leurs bassins versants. Par exemple, il veut définir et cartographier les milieux humides du territoire, déterminer la ligne des hautes eaux de chacun des lacs si cette dernière n'est pas déjà connue. Chaque lac d'Adstock possède ses caractéristiques propres et certaines associations sont plus avancées dans la correction des défauts causés par les humains.

À court terme, l'action la plus évidente à entreprendre consiste à renaturaliser la bande riveraine. Quatre associations de lac sont actuellement à l'œuvre afin d'élaborer un programme visant à inciter les riverains à planter des iris versicolores, des myriques barmiers, du faux houx, des ronces odorantes, des rosiers rustiques, des érables, des bouleaux jaunes, des saules. Pour l'application de ce programme, les associations souhaitent recevoir un appui tangible de la part la municipalité.

En matière d'environnement, ne rien faire signifie consentir à l'aggravation de la situation. Tous les acteurs d'un milieu doivent d'abord partager un diagnostic sur la qualité de l'eau des lacs et rivières. Ils doivent ensuite, chacun dans leur sphère de responsabilité, ajuster leurs décisions et leurs actions pour respecter la vie des écosystèmes.

Ensemble, nous réussirons !



Nos meilleurs voeux pour la nouvelle année !
De toute l'équipe de Du Beau Toyota

911, rue Pie X1, Thetford Mines, G6G 5T6 Tél.: 338-6868



Nos meilleurs voeux pour la nouvelle année !
De toute l'équipe de Kia Thetford

877, rue Pie XI Thetford Mines, G6G 7V3 Tél.: 338-6868



UN GESTE D'UNE GRANDE GÉNÉROSITÉ

Si vous êtes un lecteur du Courrier Frontenac ou de La Tribune, vous avez sûrement appris que la publiciste de L'Arrivage, Bernadette Lambert, a appris, en juillet dernier, qu'un lymphome s'était développé dans le bas de son dos. Jusque là, une nouvelle bien décevante et inquiétante dont personne n'est à l'abri.

Pourtant, aujourd'hui nous voulons souligner la solidarité et la générosité de sa petite-fille, Katy Lemieux, une adolescente de treize ans qui, en apprenant la nouvelle, s'est rangée aux côtés de sa grand-mère dans la lutte qu'elle livre à la maladie. Quand elle a appris que la masse que l'on avait décelée chez sa grand-mère était cancéreuse et qu'en raison des traitements de chimiothérapie, celle-ci allait perdre ses cheveux, sa réaction a été immédiate. « Je me fais raser et je donne mes cheveux, a-t-elle immédiatement lancé. » La mère de Katy, Josée Ouellette, appuyait son aînée : « Mes trois filles sont proches de leur grand-mère. Ce sont des liens d'amitié, des liens de confiance. J'ai trouvé l'idée bonne et j'appuie ma fille dans sa démarche à la condition qu'elle soit bien dans sa décision. »

Après discussion, sa grand-mère l'a amené à modifier un peu sa décision. Katy a plutôt sacrifié une dizaine de pouces de sa chevelure tombant sur les épaules au profit du programme Belle et bien dans sa peau. Et vous savez quoi? Ses soeurs cadettes Laura, dix ans, et Megan, cinq ans, étaient prêtes à emboîter le pas. Dans un geste symbolique, elles ont aussi défilé sur la chaise de la coiffeuse, mais pour une coupe plus régulière. Inutile de vous dire que l'émotion était au rendez-vous à la Griffes d'Or à Thetford Mines quand il a fallu passer de la parole aux actes.

Laura, Josée, Bernadette, Katy et Megan

Consciente de sa générosité, Katy avait un message. « J'ai des parents qui me font réfléchir à ces choses-là. Moi je veux dire à ma grand-mère de ne pas lâcher, l'encourager. Je veux aussi dire aux autres jeunes de mon âge de ne pas penser seulement à eux. On n'est pas tout seul. »

Déterminée à vaincre sa maladie, Bernadette a bien apprécié le geste de sa petite-fille. « Dans le fond, je suis chanceuse. Je n'avais aucun symptôme. Une échographie lors d'un examen de routine a permis de découvrir le lymphome cancéreux. Le cancer n'a pas

eu le temps de m'attaquer, c'est moi qui l'ai attaqué. La « game » va être différente, tu peux être certain, » d'assurer notre dynamique publiciste de 59 ans. Au moment d'écrire ces lignes, nous savons que la chimiothérapie a réussi à faire fondre presque complètement les deux lymphomes qui, en raison de leur localisation près de l'aorte et du péritoine, ne peuvent être opérés. Quelques traitements additionnels devraient assurer la guérison complète. Nous sommes de tout cœur avec toi !

LE Dr MARTIN ARATA REÇOIT LE PRIX DES MÉDECINS DE CŒUR ET D'ACTION

Le docteur Martin Arata, un résidant d'Adstock [secteur Ste-Anne-du-Lac] s'est vu remettre le Prix des médecins de cœur et d'action, catégorie « médecin administrateur » décerné par l'Association des médecins de langue française du Canada et le groupe L'actualité médicale.



Le comité de sélection a retenu la candidature du docteur Martin Arata à ce prix prestigieux en raison de son implication dans différentes activités ou associations en lien avec la santé. Le Dr Arata a été élu en février dernier, président de l'Association de conseils des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Québec. Omnipraticien exerçant en cabinet privé ainsi qu'à l'urgence en plus de ses fonctions de DSP au CSSS de la région de Thetford, qu'il occupe depuis 1998, Dr Arata a été respectivement chef du département de l'urgence et président du CMDP.

Parallèlement à son implication locale, Dr Arata siège actuellement à deux comités du ministère de la Santé et des Services sociaux, soit celui sur l'implantation du mécanisme d'accès aux services spécialisés, ainsi que celui définissant les orientations ministérielles relatives à l'organisation des services médicaux de première ligne.

Le CSSSRT est très fier de cette reconnaissance pour l'un des siens, ce qui contribue au rayonnement de l'établissement. « Dynamique, un brin idéaliste et débordant d'idées, cet omnipraticien a su construire une crédibilité lui permettant d'améliorer les processus de travail afin d'arriver à un meilleur résultat des services aux patients », de dire madame Hélène Duval, directrice générale du CSSS.

Les résidants d'Adstock se joignent au CSSSRT pour féliciter le Dr Martin Arata du bel hommage rendu par ce prestigieux prix pan-canadien.

GALA JEUNES PERSONNALITÉS 2007

Gagnante « Jeune sportive »

Mme Julie Dubois

Julie, originaire d'Adstock, pratique plusieurs sports depuis l'âge de sept ans, dont le soccer, le ping-pong et le badminton où elle a su exceller. La preuve, elle a participé aux Jeux du Québec à deux occasions, en ping-pong, où elle a remporté la médaille de bronze et d'or. Lors de son passage au Cégep de Thetford, elle a fait partie des équipes de soccer, volley-ball et badminton. Elle a alors été élue meilleure joueuse de soccer de son équipe et nommée au sein de l'équipe étoile. De plus, elle a participé à plusieurs compétitions régionales de badminton où elle a remporté plusieurs titres en simple, double et mixte. Ces résultats, lui ont permis de participer aux championnats provinciaux où elle s'est classée 4^e. Finalement, elle a reçu le titre d'athlète féminine de l'année.

En plus de performer dans le sport, elle a obtenu des résultats académiques remarquables, ce qui lui a permis d'être acceptée en médecine vétérinaire à St-Hyacinthe. Julie contribue au développement de son milieu. Elle s'implique constamment dans les événements sportifs de la région et elle est un exemple à suivre pour ses pairs.

Julie, tout Adstock est fier de toi, lâche pas !

GALA JEUNES PERSONNALITÉS 2007

Gagnante « Jeune étudiante »

Mme Paule Donati-Daoust

Originaire d'Adstock, Paule a effectué ses études secondaires à la Polyvalente de Thetford. Elle a reçu plusieurs mérites scolaires qui soulignent sa performance académique, dont la médaille de l'Assemblée nationale pour ses résultats en français et la médaille de la Lieutenant-gouverneure du Québec en raison de son engagement personnel, social et communautaire et la qualité de ses résultats scolaires.

Par la suite, elle a complété un diplôme d'études collégiales en sciences de la nature au Cégep de Thetford. Encore une fois, Paule s'est démarquée

dans plusieurs matières, ce qui lui a valu la bourse des sciences de la nature première année ainsi que la médaille de la Gouverneure générale du Canada. Son implication assidue auprès du comité environnement du Cégep lui a valu une bourse d'implication. En plus de ses études, elle a participé au programme Développement et paix, organisme visant la sensibilisation de la population à l'aide humanitaire. Elle est aussi membre des Grands Frères et Grandes Sœurs de L'Amiante; elle a été bénévole aux Jeux du Québec et elle a animé la finale régionale et provinciale de secondaire en spectacle. En plus, elle fait aussi partie du groupe d'aide humanitaire Amistad avec lequel elle a participé, en 2006, à la construction d'un dispensaire à Ayacucho au Pérou, en faisant partie du comité santé. Cette expérience lui a d'ailleurs confirmé son choix de carrière : elle est présentement inscrite au doctorat en médecine à l'Université Laval et prévoit effectuer plusieurs stages à l'international. À la fin de ses études, elle aimerait bien continuer dans cette voie et effectuer des missions à l'étranger afin d'aider les gens à améliorer leur qualité de vie.

Bravo Paule et continue ton bon travail; nous sommes fiers de toi !

HOMMAGE À UN BÂTISSEUR : M. GHISLAIN LACHANCE

L'Office municipal d'habitation d'Adstock, tient à remercier M. Ghislain Lachance qui a siégé au conseil d'administration de l'Office pendant plus de vingt ans. Étant maire à l'époque, il est à l'origine de la construction du HLM (secteur Sacré-Cœur-de-Marie), « la Résidence Ghislain Lachance ». La première réunion a eu lieu en 1983 et M. Lachance a siégé sous différents titres jusqu'en juillet 2007. Celui-ci a donc effectué plus de vingt-quatre ans de bénévolat au sein de l'Office. Le conseil d'administration tient donc à souligner son implication et à le remercier sincèrement pour tout ce dévouement.



SDDE Joyeuses Fêtes!
à tout
pour votre plaisir d'entreprendre!

100, rue de la...
Tél. 332-1111
Tél. 332-1111
Tél. 332-1111
Tél. 332-1111

Système d'information...
Entreprendre avec nous

Thetford

BAR

Le plaisir de partager

Bar Langlois

1000, rue Principale (Côte-Adstock) Québec (Québec) G0N 1S0
Tél: (418) 422-5878

Gantline Couture

Que la nouvelle année apporte tout ce que vous désirez !

- PNEUS COMPLÈTS
- ENTRETIEN D'ÉTÉ ET D'HIVER
- RÉPARATION DE PNEUS
- COUPE À LA MAIN
- COUPE AU LASER

17, rue Prince-paul-11 Adstock
Tél: (418) 422-5766

Spiffure Ligne

Merci à toute ma clientèle.
Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année.

17, rue Prince-paul-11 Adstock
Tél: (418) 422-5766

CONSTRUCTION

Merci de votre appui et une année 2008 encore meilleure dans vos réalisations !

17, rue Prince-paul-11 Adstock
Tél: (418) 422-5766

CLÉRIANQUES ÉLECTRIQUE

Nos voeux les plus chers !

17, rue Prince-paul-11 Adstock
Tél: (418) 422-5766

Les Poses S. Quirion inc.

- ◆ Pose de planchers de bois francs
- ◆ Sablage, vernissage
- ◆ Latex (4 applications)
- ◆ Pose de tapis, prélares, tuiles et céramiques

21 ans d'expérience

Meilleurs voeux à tous! 3031, 8^e rang Sud Adstock (Québec) G0N 1S0
#RBQ: 8114-6961-11 Tél./Télec.: (418) 338-9324

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL N.P.

Joyeuses Fêtes !

17, rue Prince-paul-11 Adstock
Tél: (418) 422-5766

GARAGE

YVON LESSARD

• PEINTURE • DÉBOSSÉLAGE

Pose de pare-brise et réclamation d'assurance

• ESTIMATION GRATUITE •

Merci de la confiance témoignée. Nous vous offrons à vous et à votre famille nos meilleurs voeux.

1171, 8^e rang Sud, Adstock (Québec) G0N 1S0
Tél.: (418) 338-8002 • Téléc.: (418) 338-5113

SPERMALISTE

Merci et une merveilleuse année à toute notre clientèle !

17, rue Prince-paul-11 Adstock
Tél: (418) 422-5766

Yvon Lessard Services


Merci,
un bouquet de bonheur pour 2008!



SPÉCIALITÉ : RÉSIDENTIEL

179, route du Lac St-François
Adstock (Secteur St-Daniel)
Tél.: (418) 422-5645

Nous vous souhaitons à tous une année des plus prospères. Merci de votre encouragement.



De toute l'équipe, merci de votre confiance et bonne et heureuse année.

SAISON D'AGITATION
Département de la Santé
Département de l'Éducation
100, rue de la 1ère St-Denis, St-Denis, QC J0B 1Y1
418-422-2222 • 418-422-2222 • 418-422-2222
www.lesmarchés.com



Garage J.M. Rodrigue Inc.
30, rue Notre-Dame Nord
Adstock (Québec) J0B 1S0
Téléphone: (418) 422-2020
Téléfax: (418) 422-2020

Milleurs voeux pour l'an 2008



Nos souhaits les plus chaleureux à tous ceux qui ont contribué à faire de cette année, une année à célébrer.



Soudage
Soudage
Soudage
Soudage

179, rue St-Jacques
Adstock

Merci de votre fidélité et que l'an nouveau soit source de joie et de partage.



Bonne année !

179, rue St-Jacques
Adstock



Orchestre au programme le samedi soir à compter de 18h00.

Après-funérailles pour aussi peu que 5,85 \$ (salle gratuite).

De toute l'équipe, merci de votre confiance et nos meilleurs voeux pour l'année 2008.

169, rue Notre-Dame Nord
Adstock (Québec)
G0N 1S0
Tél.: (418) 422-2020



**179, rue St-Jacques
Adstock**

**179, rue St-Jacques
Adstock**

**179, rue St-Jacques
Adstock**

**179, rue St-Jacques
Adstock**



JOIGNEZ-VOUS AU CLUB AMITIÉ FADOQ, UN CLUB ACTIF.

La présidente du club Amitié Fadoq, madame Rita Mercier, rappelle que les cartes de membres sont maintenant en vente et que les personnes de 50 ans et plus qui ont le goût de se joindre au groupe sont les bienvenues. Pour information : 422-2077



Rita Mercier, prés. / Henri-Louis Couture, vice-prés. / Annette Doyon secr. / Jean-Marc Bolduc, trés. / Réjeanne Rodrigue, Cécile Mathieu et Édouard Dostie, dir.

DES STATISTIQUES DE LA PREMIÈRE NEIGE

À chaque année, et particulièrement cette année, quand la neige fait son apparition, nous entendons nos personnes d'expérience [nos vieux] nous raconter : « Je me souviens... il y a dix ans... la première neige... etc. ». Cette année, nous en avons rencontré un qui avait des notes dans son petit carnet. Pour ceux et celles que ça intéresse, voici des données de chez nous:

2000	11 octobre (12cm)
2001	7 octobre (1cm)
2002	19 octobre (1cm) 17 novembre (grosse tempête)
2003	22 octobre (2cm) 14 novembre (grosse tempête)
2004	5 novembre (10-15cm) Aucune neige du 18 déc. au 10 févr.
2005	25 octobre (15cm)
2006	30 octobre (10-12cm) Noël sans neige
2007	16 novembre (20cm)

LA COMPOSITION OBLIGATOIRE À DIX CHIFFRES S'EN VIENT

La popularité des nouveaux services de communication et la demande sans cesse croissante de nouveaux numéros de téléphone font en sorte que l'indicatif régional 418 atteindra bientôt sa pleine capacité. Afin de remédier à cette situation, les usagers de l'indicatif régional 418 adopteront bientôt la composition à 10 chiffres pour tous les appels locaux. En effet, à compter du 21 juin 2008, les appels locaux effectués à partir de la zone du 418 devront être précédés de leur indicatif régional. Cette mesure permettra d'introduire un nouveau code régional, le 581, dès septembre 2008. Ce dernier sera superposé sur l'ensemble du territoire actuellement desservi par l'indicatif régional 418 et sera attribué uniquement aux nouveaux comptes.

PRÉPAREZ-VOUS !

Vous pouvez dès maintenant préparer votre entreprise à l'arrivée de la composition locale à dix chiffres en reprogrammant vos appareils et équipements de communication. Comme le réseau de Bell est prêt pour la composition à dix chiffres, nous vous suggérons de procéder rapidement à ce changement.

Dès maintenant, programmez vos appareils et équipements pour qu'ils soient conformes à la programmation de dix chiffres.

À compter du 21 juin 2008, tous les usagers de la région du 418 devront composer l'indicatif régional suivi du numéro à sept chiffres pour les appels locaux. Les appels composés sans les dix chiffres seront interceptés avant d'être acheminés. Le message d'interception pourrait nuire à la transmission de certaines données, d'où l'importance de passer à ce mode de composition avant le 21 juin 2008.

À compter du 6 septembre 2008, la composition locale à dix chiffres deviendra obligatoire. Les appels composés à l'aide des sept chiffres ne seront plus acheminés.

Pour de plus amples renseignements sur la composition à 10 chiffres dans la région du 418, veuillez visiter bell.ca/10chiffres ou communiquez avec le 310-7070.



Desjardins
Caisse des Hauts-Reliefs

Yves Gilbert
Directeur général
Tél. : 418-422-6021
Sans frais : 1-866-338-6021

Centres de service
Pontbriand
Robertsonville
Sacré-Coeur-de-Marie
St-Jacques-de-Leeds
St-Méthode

La direction et le personnel de votre Caisse Populaire vous offrent leurs plus chaleureux vœux de bonheur, de santé et de prospérité à l'occasion de la période des Fêtes. Que l'entraide, le partage et la coopération accompagnent votre vie tout au long de la nouvelle année.

VOS ORGANISMES VOUS SALUENT !

Bonne année à tous nos membres ainsi qu'à ceux et celles qui participent à nos activités et qui nous apportent leur soutien. **La direction du club de l'Âge d'Or Sacré-Cœur-de-Marie.**

La direction du club **FADOQ St-Daniel** tient à remercier tous ses membres et à souhaiter une très joyeuse année 2008 et la santé à toute la population d'Adstock. Nous profitons de l'occasion pour remercier L'Arrivage pour le beau travail qu'ils accomplissent.

La direction du club de **l'Âge d'Or Beausoleil** souhaite à tous ses membres et à tous ceux qui les ont encouragés lors de leurs activités, une bonne année ainsi que la santé pour l'année 2008.

Le club **Amitié FADOQ** aimerait remercier les membres du comité de direction et leurs conjoints pour leur dévouement et souhaiter une très belle année 2008 et la santé à tous ses membres ainsi qu'à toute la population d'Adstock.

La présidente des **Fermières St-Méthode**, Marjolaine Fortin, souhaite, au nom du comité de direction, que la période des Fêtes soit pour vous et votre famille l'occasion de réjouissances et que la nouvelle année soit empreinte de paix, de sérénité et de prospérité.

Les Œuvres communautaires St-Méthode d'Adstock tiennent à remercier leur clientèle et leurs bénévoles, car sans eux l'organisme ne serait plus là. Ceux-ci profitent du début d'une nouvelle année pour souhaiter à toute la

population d'Adstock la santé, la joie, le bonheur.

Nos heures d'ouverture sont :

mardi	13h00 à 17h00
jeudi	13h00 à 21h00
vendredi	17h30 à 21h00

Le Grand Chevalier Fernand Lachance, du **Conseil 7425 de St-Méthode**, tient à remercier, au nom des membres de la direction, la population ainsi que les commanditaires qui les ont encouragés tout au long de l'année 2007. Il souhaite que la nouvelle année soit remplie, pour vous tous, de paix, joie, santé et bonheur.

La présidente du **comité des Bénévoles d'Adstock** (secteur St-Méthode), Madeleine Nadeau, souhaite, au nom de son comité, à toute l'équipe de L'Arrivage et à tous leurs précieux lecteurs, une bonne et heureuse année 2008. Elle désire aussi remercier son équipe ainsi que la population qui participent à ses activités du mercredi. Que cette année nouvelle apporte à chacun, chacune, paix, santé et bonheur. Au plaisir de vous fournir nos soins bénévoles en 2008.

Le Conseil de Fabrique de St-Méthode souhaite à toute la communauté une bonne et heureuse année remplie de joie et de bonheur. Le temps passe, les années filent. Au début d'une nouvelle année, on se demande toujours si elle apportera la paix et le bonheur à chacun... Fermez les yeux et faites un vœu !»



DE NOËL EN NOËL

De Noël en Noël, nous nous souhaitons les mêmes vœux de santé, de joie, d'amour et de paix. Malgré l'usage de ces mots, je voudrais les reprendre pour les souhaiter à pleines mains et à plein cœur à tous les citoyens et citoyennes d'Adstock. Ensemble, nous pouvons découvrir nos richesses et dépasser nos limites. Nous sommes témoins de tant de gestes de gratuité, de partage, et de bénévolat au sein de notre communauté. Nous tenons à vous dire merci à vous tous et toutes pour ce que vous êtes.

*Joyeux temps des Fêtes et bonne année!
Hélène Faucher, mairesse, pour le conseil municipal d'Adstock*

LE PROJET COOPÉRATIF PROGRESSE

Les démarches se poursuivent dans le but de doter la municipalité et la population d'Adstock d'infrastructures dignes de leurs attentes. Les intervenants majeurs sont persuadés que la population répondra favorablement au projet d'investissement dans notre localité.

De nouveaux promoteurs ont démontrés de l'intérêt pour adhérer à notre projet, mais ils sont sceptiques vis-à-vis la fidélité des Adstockois envers leur coopérative. L'étude de marché réalisée en début d'année 2006 accorde un certain volume d'affaires. Nous sommes encore bien loin de ce volume en réalité. Il y a encore des récalcitrants qui se font tirer l'oreille pour faire leurs achats localement, mais quelques concitoyens ont compris et ils apprécient de plus en plus les services offerts à leur coopérative. Nous sommes toujours fiers de vous accueillir et d'avoir le plaisir de vous servir comme concitoyen, parent ou ami, ce qui n'est pas toujours le cas quand vous magasiner à l'extérieur. Prouvons aux promoteurs que leurs investissements seront rentables en prenant l'excellente habitude de faire nos emplettes chez nous à Adstock.

Plusieurs coopératives qui oeuvrent dans notre domaine, font face aux mêmes difficultés. Dans plusieurs cas, les citoyens ont compris que les services essentiels ne peuvent survivre et prospérer qu'avec leur soutien. Dans d'autres cas, les municipalités perdront leurs services essentiels par manque de solidarité. Démonstrons immédiatement au promoteur qu'Adstock mérite une place d'affaire fonctionnelle et prospère en magasinant chez-nous.

Pour assurer son développement et la qualité de ses relations dans le monde coopératif, la Coop St-Méthode est membre de deux importantes fédérations de coopératives : la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec dont 62 coopératives sont membres et la Coop Fédérée qui croient au développement et au potentiel d'affaires à Adstock.

Achetons chez nous. Est-ce qu'on vous l'a déjà dit?



Merci de votre encouragement.
Nous vous offrons nos meilleurs vœux à tous.

2, rue Notre-Dame Nord, Adstock (Québec) G0N 1S0
Téléphone: (418) 422-2328 • Télécopieur: (418) 422-5548
Courriel: coopstmethode@tlb.sympatico.ca

La force d'un réseau

ATTENTION... LA SDSE EST LÀ ET SERA LÀ EN 2008 !

La Société de développement socio-économique d'Adstock tient à remercier les organismes, les entreprises et les citoyens qui appuient M. Gilles Tardif, dans son combat contre la maladie de Usher. Prenez note que vous pouvez encore offrir des dons (des reçus d'impôt sont émis) au près de l'organisme à l'adresse ci-dessous.

Depuis sa création en octobre, la SDSE a érigé sa structure, créer des alliances, analyser des besoins. Elle est maintenant prête à mettre son bateau à l'eau et avec vous nous hisserons les voiles dans la bonne direction. Soyez assurés que l'année 2008 sera pour nous citoyens d'Adstock, une année prometteuse de changements, d'innovations et de revitalisation.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR, VOTRE BIBLIOTHÈQUE.

SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ EMPRUNTER GRATUITEMENT :

- **Mémoires**, de Brian Mulroney
- **Le Secret** de Rhonda Byrne et une analyse psychologique de ce volume avec **Le Secret** de Karen Kelly
- La biographie de Patrick Roy, **Le Guerrier**, écrite par Michel Roy
- La trilogie de Nicole Fyfe-Martel, **Hélène de Champlain**,
- La série très en demande, **La dernière saison, Jeanne et Thomas**, de Louise Tremblay-D'Essiambre
- **La Paroissienne**, de Denis Monette.
- **Les accoucheuses**, tomes 1 et 2, de Anne-Marie Sicotte,
- **Évangéline et Gabriel**, de Pauline Gill
- Et le petit dernier de Mary Higgins Clark : **Cette chanson que je n'oublierai jamais.**

Il n'en tient qu'à vous de les emprunter en vous rendant à votre bibliothèque, le 16 ou le 17 janvier prochain, entre 19h00 et 20h00. Et il y en a beaucoup d'autres... Bienvenue à tous.

L'équipe de la SDSE vous souhaite à tous paix, bonheur et santé à l'occasion de la nouvelle année.

C.P. 2002 • Adstock (Québec) G0N 1S0
Tél. : 418-422-2328
Téléc. : 418-422-5548
www.sdse.org

MISE AU POINT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SUJET DU SENTIER DE MOTONEIGE CONDUISANT AU MONT ADSTOCK

Étant donné les nombreuses discussions informelles tenues à travers la population concernant l'interdiction d'utiliser le 6^e rang pour la circulation des motoneiges, lequel sentier conduit aux installations récréotouristiques du mont Adstock, il est essentiel que le conseil municipal effectue une mise au point dans ce dossier. Certaines gens véhiculent également que l'interdiction d'accès au 6^e rang pour le sentier de motoneige est soudaine, ne laissant aucune marge de manœuvre à la direction du club de motoneige d'Adstock pour réagir et ainsi trouver une solution de rechange.

L'HISTORIQUE

Lors de l'émission du permis pour la construction de la maison érigée au bout du 6^e rang, une condition était spécifiée sur le permis. Il était alors inscrit que la municipalité n'entreprendrait pas, pendant les périodes hivernales, le chemin municipal d'un peu plus d'un kilomètre conduisant à cette propriété. Cette condition satisfaisait pleinement le propriétaire-construc-teur du temps et cette condition fait toujours partie intégrante des contrats successifs de vente.

Depuis la construction de cette maison, plusieurs propriétaires ont défilé, entretenant eux-même, lorsque requis, cette portion de voie de communication entre l'intersection de la route Ste-Clémence et la propriété en question. Puisqu'à une certaine époque, la propriété n'était pas habitée en permanence pendant les saisons froides, une permission de circuler sur ce tronçon municipal fut accordée au club de motoneige.

LES FAITS

Or, à l'hiver 2006-2007, le propriétaire a décidé d'habiter la maison en question en permanence. Par contre, les motoneigistes ont également le droit de circuler sur ce rang. À ce moment, le contribuable plaide, haut et fort, la difficulté à entretenir ce chemin puisque damé par les motoneiges qui y circulent et surtout l'étroitesse de cette portion, devenant ainsi très hasardeux et même voire impossible d'assurer la sécurité de tous les usagers de ce tronçon. Ces mêmes allé-gations avaient également été défendues par les ex-propriétaires, la municipalité décidant tout de même

de s'en tenir à la clause inscrite sur le permis de construction.

Au début de l'année 2007, étant donné la période de l'année et ayant tenu compte des susdites doléances du propriétaire jumelées à la permission déjà accordée aux motoneigistes, le 8 janvier 2007, par la résolution 07-01-012, le conseil municipal consentait, in extremis, pour l'hiver 2006-2007, à entretenir le chemin afin de permettre au propriétaire et aux motoneigistes de circuler sécuritairement sur ce chemin.

À la suite de cette décision et avec empressement, le 18 janvier 2007, une lettre était adressée au président du club de motoneige Adstock Inc., l'informant de ce qui suit : « ...De plus, les élus vous informent, d'ores et déjà, que l'utilisation du 6^e rang pour circuler à motoneige vous est accordée uniquement pour la présente période hivernale. À compter de l'hiver 2007-2008, vous devrez obligatoirement circuler sur un nouveau tracé évitant ainsi d'emprunter ce tronçon.»...

La période de temps ainsi consentie devait laisser amplement de temps au club de motoneige d'Adstock, bénéficiant ainsi de toute la période estiva-le pour établir le tracé d'un nouveau sentier.

Or, nous voici arrivés à la période hivernale 2007-2008 sans qu'aucun nouveau sentier ne soit présenté au conseil municipal, sauf un tracé remis par un contribu-able que la municipalité s'est empressée de remettre, le 6 août 2007, au président du club de motoneige d'Adstock en guise de solution alternative. La solution proposée n'a pas été retenue par le club de motoneige.

La situation actuelle crée une insatisfaction pour les motoneigistes et la direction du mont Adstock, étant donné que ce sentier conduisait aux instal-lations récréotouristiques du mont Adstock. L'écho de cette situation s'est même fait entendre auprès de Mme Bibiane Piché de la Fédération québé-coise des motoneigistes.

Lors de la session ordinaire du 3 décembre 2007, les élus ont reconfirmé, de façon unanime, qu'ils maintenaient leur décision prise au début de jan-vier 2007 et interdisait aux motoneigistes de circu-ler sur ce tronçon.

ELECTRICIENS
HOUDE & NADEAU
INC.

Résidentiel - Commercial - Industriel
Estimation gratuite
Nos vœux les plus chers.

90129E230606LU

DENIS HOUDE TÉL., TÉLÉC.: (418) 338-5575
MIVILLE NADEAU TÉL.: (418) 338-2511
149, RUE BELLEAU, THETFORD MINES

ACN
COMMUNICATIONS

Meilleurs vœux !

mlambe@acn.net

ARENA D'ADSTOCK TARIFS - SAISON 2007-2008

TAUX DE LOCATION:

Location de glace avec patins
Location de glace avec bottines
Location de glace à la journée (patins)

Location de glace à la journée (bottines)

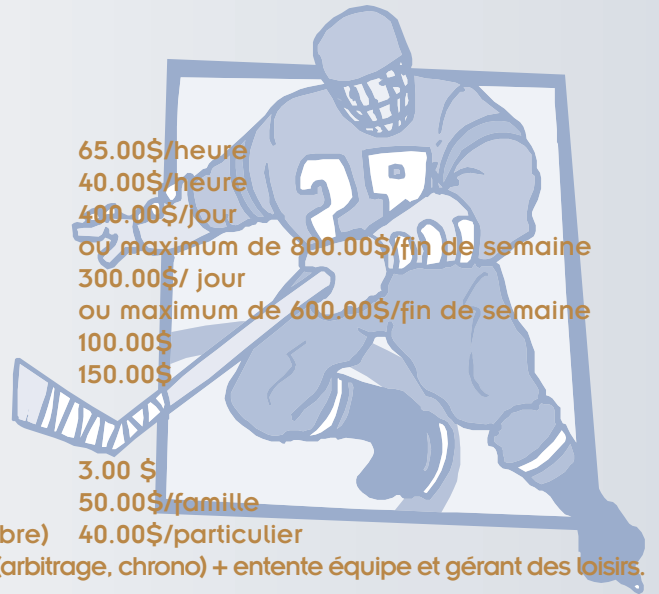
Location de la salle
Location de la salle avec restaurant

COÛTS D'ACCÈS AUX ACTIVITÉS:

Patinage, hockey libre, hockey bottines à la fois
Carte familiale et carte particulier

(Comprend patinage, hockey libre, hockey bottines libre)

Inscription ligue hockey locale : tarif à l'heure + autres frais (arbitrage, chrono) + entente équipe et gérant des loisirs.



65.00\$/heure
40.00\$/heure
400.00\$/jour
ou maximum de 800.00\$/fin de semaine
300.00\$/ jour
ou maximum de 600.00\$/fin de semaine
100.00\$
150.00\$

3.00 \$
50.00\$/famille
40.00\$/particulier

ÉQUIPEMENTS PROTECTEURS REQUIS POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY SUR GLACE

Nous voulons vous rappeler que la loi sur la sécurité dans les sports (L.R.Q., c. S-3.1, a. 55, par. 3 et 55.2) oblige les personnes qui pratiquent une activité de hockey sur glace sur une aire de jeu à respecter certaines règles importantes relativement aux équipements protecteurs à porter:

- un casque protecteur conforme à la norme Casques de hockey CAN3-Z262.1-M83 ou Casques de hockey CAN/CSA-Z262.1-M90, publiées par l'Association canadienne de normalisation;
- un protecteur facial complet conforme à la norme Protecteurs faciaux pour joueurs de hockey sur glace et de crosse CAN3-Z262.2-M78 ou aux types 1, 2 ou 3 de la norme Protecteurs faciaux et visières pour joueurs de hockey sur glace CAN/CSA-Z262.2-M90, publiées par l'Association canadienne de normalisation;
- un protège-cou conforme à la norme Protège-cou pour joueurs de hockey et de ringuette NQ9415-370 du 90-05-15, publiée par le Bureau de normalisation du Québec. D. 36-92, a. 1.

Dans le cas des jeunes enfants, cette responsabilité incombe aux parents.

La CPTAQ

<http://www.cptaq.gouv.qc.ca/>

La Commission de protection du territoire agricole est un organisme indépendant, décisionnel et autonome.

La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles a été adoptée en 1978 et, en même temps, on créait la Commission.

La responsabilité de la Commission est de gérer une loi avec ce que cela comporte de rigueur et de contraintes nécessaires. Sa mission est de garantir pour les Québécois d'aujourd'hui et les générations futures un territoire propice à l'exercice des activités agricoles.

La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles est essentiellement une loi de zonage.

Le zonage est, par définition, une entorse, une contrainte au droit de propriété. Cette contrainte au droit de propriété individuelle est imposée au nom de la protection des droits collectifs.



Toute l'équipe du Complexe Agora vous souhaite paix, joie et santé pour la nouvelle année

Location maintenant disponible

Contactez-nous
34, rue du Parc
Adstock, QC GON 1S0
Tél. : 418.422.2221

LA FEMME, UNE PERSONNE À PART ENTIÈRE !

Par Martin Hamel, notaire

La longue lutte des suffragettes (tiré de la Gazette des femmes, édition automne 2006)

Par une froide journée de février 1922, deux cents femmes envahissent le Parlement de Québec. Elles réclament le droit de vote, que leurs soeurs des autres provinces ont progressivement obtenu depuis 1916. Le premier ministre Taschereau leur opposera un refus.

Dans les journaux, les jours suivants, on ridiculiserait leurs ambitions en les traitant de « grand enfant de sexe féminin, charmants sans doute, mais ignorants ». Leurs opposants sont forts. Ils comptent les hommes d'Église, la majorité des politiciens, les journalistes et plusieurs groupes de femmes, lesquels amassent 40 000 noms sur une pétition anti-vote. Selon eux, le suffrage féminin mettrait en péril la famille et la société.

À partir de ce moment, chaque année, entre 1927 et 1940, les troupes des suffragettes Idola Saint-Jean et Thérèse Casgrain referont leur courageux pèlerinage à Québec. Elles obtiendront finalement gain de cause pendant la Deuxième Guerre mondiale. Si les Québécoises ont pénétré dans

l'isolement avec du retard sur les Canadiennes, les Américaines et les Anglaises, elles y ont néanmoins précédé les Françaises (1945), les Suissesses (1971) et Koweïtiennes qui ont voté pour la première fois à l'été 2006.

Se marier, ce n'est plus mourir légalement

Difficile à croire, mais jusqu'en 1964, les femmes mariées avaient besoin de la signature de leur mari pour avoir un compte en banque, exercer une profession, signer un contrat, intenter une poursuite en justice. Devant une telle situation, la féministe Marie Gérin-Lajoie avait qualifié le mariage de « mort légale de la femme ».

La première députée québécoise, Claire Kirkland-Casgrain, est élue le 14 décembre 1961. Cette politicienne est à l'origine du projet de loi 16, adopté en 1964, qui mettra fin à ce qu'on appelle l'incapacité juridique de la femme mariée. Dans les faits, les épouses n'avaient pas attendu la nouvelle loi pour pratiquer un métier sans l'autorisation de leur mari. Pourtant, plusieurs années après, les banquiers et même les notaires ont continué, par habitude, à demander la signature du mari.

Centre de santé et de services sociaux
de la région de Thetford

CLSC - Adstock
52, rue du Parc
Adstock (Québec) G0N 1S0
Tél.: (418) 422-2024

Pour la période régulière :

Clinique de prélèvements : les mercredis de 8h00 à 10h00.

Services courants : les lundis, de 8h00 à 11h30 et les mercredis, de 13h00 à 16 h00.

Clinique médicale : les mercredis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Prenez note que le CLSC d'Adstock est fermé les mardi, jeudi et vendredi.

HORAIRE DES SERVICES AU CLSC D'ADSTOCK À ST-MÉTHODE

Pour la période des Fêtes :

Les bureaux sont ouverts le 31 décembre 2007

Il n'y aura pas de services courants ce 31 décembre, compte tenu que ce sont des congés fériés. Les heures d'ouverture à ces dates sont de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h00.

Les bureaux seront fermés le 1er janvier 2008.

Il n'y a pas de clinique de prélèvement le 2 janvier 2008 compte tenu que ce sont des congés fériés. La clientèle est avisée et si un rendez vous doit être donné rapidement le client sera dirigé vers le service de prélèvement de l'Hôpital du CSSS de la région de Thetford (Thetford Mines) ou vers celui de East Broughton. Ceci selon le choix de la personne.



- 1 Jour de l'an
- 6 19h30 : **Club Amitié FADOQ** : soirée dansante à la salle municipale (secteur St-Méthode). Orchestre et prix de présences. Bienvenue à tous. Info : Rita 422-2077
- 7 Cueillette des **ordures** et des **sapins de Noël** pour tous les secteurs de la municipalité
- 9 13h00 : **Comité des Bénévoles d'Adstock** : vous êtes invité(es) à votre après-midi d'activités à la salle municipale (secteur St-Méthode). Info : Madeleine 422 5704, Thérèse 422-5613.
- 19h30 : **Fermières St-Méthode** : réunion mensuelle à la salle municipale (secteur St-Méthode). Info : Lucie Marcoux 422-2390
- 12 20h00 : **Âge d'Or Plaisance Sacré-Cœur-de-Marie** : soirée dansante à l'école La Source. Bienvenue à tous.
- 14 Cueillette de la **récupération** pour tous les secteurs de la municipalité
- 13h30 : **Vie active** recommence jusqu'à la fin de février. Bienvenue à tous.
- 19h30 : **conseil municipal** à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode)
- 15 *Soyez de notre prochaine édition !*
Aujourd'hui date de tombée pour les articles de l'édition de février 2008. Info: Lise 422-2272
- 16 19h00-20h00 : **Bibliothèque municipale**
19h00 : **CORA** : soirée amateur à la salle 125 de la Maison de la culture.
Info : Régent Jacques : 338-0475 - <http://pages.globetrotter.net/cora3000/>
- 17 19h00-20h00 : **Bibliothèque municipale**
- 20 19h30 : **Âge d'Or Beausoleil** : soirée dansante avec orchestre à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode). Bienvenue à tous. Info : Roséanne 422-5631
- 21 Cueillette des **ordures** pour tous les secteurs de la municipalité
- 23 13h00 : **Club Amitié FADOQ** : après-midi de jeux : bingo, cartes et galet à la salle municipale (secteur St-Méthode) suivi d'un léger goûter.
- 27 13h30 : **CORA** : ski de fond ou raquette au Club de golf de Thetford Mines, suivi d'une partie de curling et d'un repas. Réservation avant le 14 janvier.
Info : Guy Rouleau : 423-7413
<http://pages.globetrotter.net/cora3000/>
- 28 Cueillette de la **récupération** pour tous les secteurs de la municipalité

MERCI

Le club Amitié FADOQ veut adresser un merci spécial à **Mme Reina Dostie** pour son dévouement auprès des malades qui sont membres de la FADOQ. Elle va les visiter à l'hôpital ou quand ils sont de retour chez eux, en leur apportant un petit cadeau qui est très apprécié.

Un merci spécial aussi à **Lise Turcotte** qui s'occupe de nous rappeler qu'il est temps de passer nos annonces pour L'Arrivée.

Les Fermières St-Méthode remercient tous ceux et celles qui sont venus les encourager lors du souper et de la soirée des Fêtes.

Pour Gilles Tardif d'Adstock
Date : 13 janvier 2008 de 8h30 à 13h00
Endroit : Centre Adstock St-Méthode

La famille Tardif, en collaboration avec différents organismes de la paroisse, organise un brunch bénéfique pour aider Gilles, qui a subi en décembre une importante intervention chirurgicale dont le but est de l'empêcher de perdre l'usage de la vue et d'améliorer son audition. Cette délicate opération se fait à l'hôpital CAMILO CIENFUEGOS à Cuba. Nous pouvons redonner de l'espoir à Gilles et sa famille en contribuant à aider ce jeune de notre communauté, car les dépenses encourues par cette opération dépassent largement les possibilités financières de Gilles et de sa famille.

En cette période des Fêtes, période d'amour et de partage, soyons généreux, n'oublions pas qu'il est plus facile d'aider que d'être aidé.

Brunch-bénéfice